



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

## Réunion du 17 octobre 2022

Présents : Marie BERTIN, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Florent DIAN, Agathe FAURE, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Alex HUANG, Corentin LAFI, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Julien MIGEON, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Pierre-Alain WANTEN, Laurent WEIL, Lydia ZYLBERSCHLAG

2<sup>nd</sup> collège : Victor GROS, Association des commerçants de la galerie Vivienne, Anne MIZON, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Laurence ROUCOULY, Association de défense des arcades Rivoli

Excusés : Helen Anne BEILBY-ORRIN, Jean-Marc CHASTEL, Anna DE COURSON, Jean-François DELCAIRE, Claude GARREC, Lionel RUIZ, Patrice TIJOUX, Laura VINSSAC

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Invités : Rudy GUILLOT, Bernadette MAIGNAN, Monique TISSOT

En introduction de la réunion Hélène DE BARMON propose de voter pour l'intégration de Corentin LAFI à l'équipe d'animation en remplacement de Jean-Marc Chastel. Le Conseil de quartier a voté à l'unanimité son intégration.

Hélène DE BARMON donne ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la dernière séance.

Un habitant fait remarquer que le chantier de la rue Montmartre engendre énormément de bouchons alors même que cette emprise est prévue pour plusieurs années.

Il y a plusieurs chantiers privés de réhabilitation d'immeubles rue Montmartre, auquel est-il fait référence ? La plupart de ces chantiers se terminent en novembre et décembre 2022, excepté celui situé au 178 rue Montmartre qui doit être livré en juin 2023.

Frédéric LEPINE explique que la zone partagée au carrefour des rues Jean-Jacques Rousseau et du Colonel Driant manque d'une signalétique pour empêcher les usagers de tourner dans la rue Jean-Jacques Rousseau. Les panneaux existent mais sont pliés. En conséquence, de nombreux automobilistes empruntent la rue à contre sens.

Au carrefour des rues Jean-Jacques Rousseau et Colonel Driant, un panneau sens interdit existe afin de signaler l'impossibilité de tourner à droite depuis la rue Colonel Driant vers la rue Jean-Jacques Rousseau.

Merci pour ce signalement. Si les panneaux sont endommagés, la meilleure manière de solliciter une remise en état rapide est de faire un signalement via l'application Dans Ma Rue (DMR) pour que les services puissent réagir rapidement.

Le Conseil de quartier souhaiterait avoir les statistiques sur les accidents dans les contre-sens vélo, savoir quel est le mode d'établissement de ces statistiques et savoir comment sont déterminées les exceptions aux contre-sens vélo.

Les statistiques sur l'accidentologie à Paris, sont disponibles sur l'Opendata : <https://opendata.paris.fr/pages/home/>

S'agissant du cas spécifique des contre-sens vélos, nous avons demandé des précisions au service en charge de ces études, et nous vous les transmettrons dès réception.

Jean-François DELCAIRE demande à partir de quand la ZTL sera mise en place. Sophie POULAIN demande comment fonctionnera cette ZTL.

La ZTL sera mise en place au premier semestre 2024. La ZTL fonctionnera grâce à des contrôles des agents de Police Municipale qui effectueront des contrôles aléatoires en sortie de zone. Les usagers véhiculés devront fournir un justificatif prouvant qu'ils effectuaient un trajet de destination dans la zone (et montrer qu'ils ne transitaient pas seulement). Ce justificatif pourra prendre plusieurs formes, notamment un ticket de stationnement de surface ou de parking en ouvrage, une attestation, une carte résident, une carte PMR, etc. La refonte du plan de circulation en cours dans Paris Centre permettra de rendre concret cette impossibilité pour les véhicules de transiter via les quartiers.

Un habitant demande s'il est prévu de remplacer les pavés sur la droite de la place du Carrousel car ceux-ci sont abimés et il est difficile de passer dessus à vélo.

Une réfection totale de la chaussée du Carrousel du Louvre est bien prévue. Une convention a été signée avec l'Établissement Public du Louvre au Conseil de Paris de juin 2022. Les travaux doivent commencer d'ici la fin de l'année.

Pistes cyclables et tourisme : le stationnement des bus rue de Rivoli, est-il ou non autorisé ? Plus largement qu'est-il prévu pour le stationnement des autocars de tourisme ? Existe-t-il un gabarit maximum pour les tuk-tuk autorisés à emprunter les pistes cyclables ?

La circulation et le stationnement des autocars de tourisme font actuellement l'objet d'une étude par les services pour décider de restrictions visant à réduire les nuisances liées à leur présence dans le centre de Paris.

Il n'existe pas de réglementation dédiée aux tuks-tuks.

Fin estimée des travaux actuellement sur la Place de la Bourse / Covéa Immobilier qui semblent prendre un retard significatif et figent donc tout projet d'aménagement ? Quid de l'alarme qui se déclenche de façon intempestive sur le chantier la nuit et le week-end  
Les travaux de réhabilitation d'immeuble place de la Bourse doivent s'achever en novembre prochain. Les Conseillers de quartier sont invités à adresser directement leurs signalements à l'entreprise. Stéphane LEULLIER doute, compte tenu de l'état d'avancement réel des travaux, du respect des délais et demande à ce que la date soit confirmée par les élus concernés.

Frédéric LEPINE signale que rue de Rivoli à l'entrée du Carrousel, les travaux bloquent complètement le trottoir, les piétons sont obligés de descendre et se retrouvent mêlés aux cyclistes, ce qui crée des situations dangereuses.

Nous signalons ce danger aux services concernés afin qu'un passage en lice sécurisé puisse être mis en place pour les piétons.

Stéphane LEULLIER précise qu'un trottoir a été aménagé afin que les piétons n'aient plus à descendre sur la chaussée et demande si cet aménagement est temporaire

Un habitant demande s'il est possible d'assister aux réunions du comité des historiens et s'il est possible d'être tenu au courant de leurs travaux.

Ce sont des réunions internes, toutefois un compte rendu est réalisé à l'issue de la réunion. Il peut être transmis aux Conseils de quartier à leur demande.

Hélène DE BARMON explique que les poubelles de la galerie Vivienne sont sorties en permanence. Elle demande quelle solution pourrait être mise en place.

Il s'agit d'une infraction règlementaire, raison pour laquelle la DPMP a été mobilisée pour contrôle et verbalisation de cette société le cas échéant.

Victor GROS précise qu'il s'est renseigné auprès du gardien et qu'il ne s'agit pas des poubelles des commerces de la galerie Vivienne mais plutôt de celles du restaurant Daroco. Il précise que les commerçants avaient souhaité les mettre sur le trottoir d'en face mais que les agents de sécurité de la BnF Richelieu s'y sont opposés invoquant des raisons de sécurité.

Plusieurs habitants font remarquer que leur bac marron n'est plus ramassé.

La DPE confirme que cette prestation de collecte est toujours assurée. Or, il peut effectivement arriver que la collecte ne soit pas réalisée 2 fois mais plutôt 1 fois/semaine (en moyenne) lorsque les effectifs (conducteurs) ne sont pas au complet.

Les habitants font remarquer à la mairie qu'ils constatent le contraire comme ils le signalent lors des réunions du Conseil de quartier depuis des mois. La collecte de leur bac marron n'est plus effectuée au moins depuis le mois d'avril notamment rue Vivienne, rue Sainte Anne, rue Notre Dame des Victoires. Rue saint Augustin, la collecte a également été suspendue au printemps et n'a repris que grâce à la pugnacité d'une habitante qui n'a eu de cesse de relancer les services de la Propreté. On constate néanmoins encore des suspensions sporadiques dans cette rue. Les habitants insistent fortement sur la nécessité de reprendre un service correct car dès qu'il s'arrête, même ponctuellement, il est très difficile de demander aux habitants de poursuivre le tri de leurs déchets alimentaires. Dans le cas contraire, le Conseil de quartier souhaiterait que la Mairie informe clairement les habitants des rues du 2ème arrondissement où ce service est définitivement arrêté et des rues dans lesquelles il est maintenu. À cet égard, il a été constaté que les informations relatives à la collecte des déchets alimentaires (et notamment les jours de ramassage des bacs) ne sont plus mentionnées sur le site de la Mairie de Paris Centre

Elise GAS demande s'il serait possible d'ouvrir le jardin d'enfants des Halles le samedi entre 13h et 14h. Elle demande aussi s'il serait possible que les squares Louvois et Nelson Mandela ne ferment pas à 17h car cela ne permet pas aux enfants d'en profiter après l'école.

La surveillance du jardin des enfants des Halles (terrain d'aventures) est assurée par la DPMP de 10h à 13h le samedi.

Cette prestation est effectuée par les agents en heures supplémentaires et sur la base du volontariat, et il n'est malheureusement pas envisageable à ce stade, d'un point de vue organisationnel, de rajouter une heure de surveillance supplémentaire aux dires du chef de la DPMP de Paris Centre.

À noter : le jardin Nelson Mandela (hors espaces pour enfants) est ouvert 24h/24.

Concernant le square Louvois : ce dernier ferme actuellement à 19h. La fermeture sera effective à 17h15 pour la période allant du 30/10/2022 au 28/02/2023.

Une expérimentation rue Réaumur a été lancée pour 1 an d'une solution de logistique urbaine du dernier km composée de modules en bois situés sur des places de stationnement ; quels sont les acteurs utilisateurs ? Quelles sont les modalités de collecte ? Quels sont les usages ? Pourquoi ne pas déployer l'expérimentation mise en service rue de la Bourse en 2019 ?

L'expérimentation des deux modules est portée par Sogaris et les flux sont opérés par deux exploitants Ecolotrans et Ovlo. Elle se déroule sur une année (avril 2022 - avril 2023).

Cette expérimentation doit, sur la base de la mesure des impacts écologique, énergétique et social, éclairer la Ville et la Mairie de secteur, et permettre d'évaluer l'éventuelle reproductibilité de la solution de logistique urbaine. Une fois le retour d'expérience réalisé, nous pourrons envisager le déploiement sur d'autres sites.

La Ville a mis à disposition deux emplacements de l'espace public (rue Réaumur et bd Beaumarchais), pour une durée de 1 an. Ce pilote est encadré par une convention d'expérimentation avec le paiement d'une redevance symbolique.

Un habitant demande si des visites seront organisées pour la nouvelle poste du Louvre.  
Des visites avaient été organisées en janvier 2022, à l'occasion de l'inauguration de la Poste du Louvre. Il n'est pas prévu d'en organiser de nouvelles. Néanmoins, l'inauguration des logements sociaux du programme est prévue le 20 octobre à 17h30, en présence du Maire. Nous allons demander à Toit et Joie s'il est possible d'inviter les représentants du Conseil de Quartier. Nous leur écrirons directement pour confirmation de la date et de l'horaire.

### **Intervention de Rudy GUILLOT, Emmaüs Alternative : présentation des Casiers solidaires**

Rudy GUILLOT explique que ce projet est porté par Emmaüs Alternative depuis 2018. Cette initiative a démarré au Portugal en 2015, en partant du fait qu'aux dires des personnes à la rue, leur principale problématique était le stockage de leurs effets personnels et toutes les conséquences que cela pouvait avoir (agression, violence, vol...). Le plus souvent ces affaires sont stockées dans des lieux non dédiés tels que des issues de secours, des parkings, etc. Les bénéficiaires des casiers sont sélectionnés afin de maximiser les chances de succès du dispositif et doivent signer une convention avec prise de plusieurs engagements dont le fait de ne jamais s'installer et/ou dormir là où sont installés les casiers.

Ces casiers sont assortis d'un suivi par un travailleur social avec comme objectif de sortir le bénéficiaire de la rue de façon pérenne.

Une première expérimentation de 12 casiers a eu lieu à Montreuil en octobre 2018. Devant le succès de ce dispositif, 12 casiers supplémentaires ont été installés. Les casiers étant installés sur l'espace public, ils sont la propriété de la ville concernée.

L'objectif est de créer du lien social avec des personnes en situation de grande exclusion. Les enjeux à court terme de ce projet sont d'éviter les vols et les problèmes de salubrité liés au stockage des affaires des personnes sans-abris dans des lieux non dédiés. À long terme, l'enjeu est la réinsertion du bénéficiaire par le biais d'un accompagnement social dédié aux publics en situation de grande exclusion.

L'avantage de ces casiers pour les bénéficiaires est de pouvoir y accéder 24h/24 et 7j/7. À Paris, un projet du budget participatif proposant l'installation de ces casiers a été lauréat en 2017. Deux lieux ont été identifiés pour le 2<sup>e</sup> arrondissement, 85 rue Richelieu et 17 rue

Léopold Bellan. Chacun de ces emplacements accueillera 6 casiers. Il précise que les emplacements ont été définis avec les services de la ville de Paris et les Architectes des Bâtiments de France (ABF).

À ce jour, des casiers solidaires sont en cours d'installation dans plusieurs villes dont Annecy, Amiens, Clermont-Ferrand et Vannes.

Depuis 2020, Emmaüs Alternative a monté un partenariat avec Ikea France qui lui permet de distribuer des kits solidaires fournis par Ikea parmi leur gamme de produits afin de faciliter les conditions de vie des personnes à la rue. À la sortie du dispositif, Ikea fournit également un bon d'achat qui permettra à la personne sortie de la rue de meubler son logement. Rudy GUILLOT précise que c'est un impensé dans les processus de réinsertion des personnes à la rue. En effet, il est constaté, au vu du peu de ressources dont disposent au départ les personnes récemment sorties de la rue, qu'il leur est très difficile de meubler leur logement.

À Paris Centre, d'autres casiers seront installés à proximité du Centre Pompidou avec un volet supplémentaire d'accès à la culture pour les personnes précaires qui viendra s'ajouter à l'accompagnement social.

Rudy GUILLOT précise qu'il ne peut pour le moment pas donner de date pour l'installation de ces derniers casiers car ils doivent encore obtenir l'aval des ABF.

Le Conseil de quartier demande combien de casiers seront installés sur chacun des emplacements définis et comment il est prévu de les maintenir dans un état convenable.

Rudy GUILLOT répond que les casiers font 1m<sup>3</sup>, que la couleur de ces derniers est à la discrétion de la Ville qui les installe. Pour leur entretien, les référents sociaux sont régulièrement présents pour rencontrer les bénéficiaires et dès qu'ils identifient une problématique avec les casiers, ils sont chargés de la traiter. Les bénéficiaires des casiers s'engagent à maintenir l'endroit propre et à ne pas dormir à proximité. L'entretien des casiers revient à la municipalité. A Montreuil, pour éviter les tags, ils ont été peints par un street-artiste. A Clermont-Ferrand, ils sont nettoyés par les équipes des espaces verts. Rudy GUILLOT ajoute qu'en 4 ans d'expérience à Montreuil, aucun casier n'a jamais été forcé.

Un habitant demande pourquoi les casiers sont nécessaires à l'accompagnement social. Rudy GUILLOT rappelle que le premier objectif est de pouvoir stocker les affaires des personnes à la rue sans qu'elles n'encombrent une issue de secours, un hall d'immeuble, un parking, etc. Dans un second temps, les casiers sont un prétexte pour capter un public qu'on a du mal à capter avec les maraudes, les accueils de jour et centres sociaux, grâce à la présence de travailleurs sociaux à proximité des casiers. L'implication sur place d'un travailleur social est en effet un atout majeur à la sortie de la rue. En effet alors qu'il est très difficile pour les personnes en situation de grande exclusion de prendre rendez-vous pour accéder aux différents services sociaux qui pourraient les aider, elles disposent grâce aux casiers solidaires d'un point de contact unique à un endroit où elles se rendent régulièrement pour récupérer leurs affaires. Dans les villes où on dispose d'un recul suffisant, on observe un taux remarquable de sortie pérenne de la rue puisqu'il s'élève à 30% des personnes ayant bénéficié de casiers solidaires.

Hélène DE BARMON remercie Rudy GUILLOT pour son intervention. Ce dernier reviendra vers le Conseil de quartier quand il aura plus d'informations sur les dates d'installation.

## **PLU**

Hélène DE BARMON rappelle que dans le cadre de la concertation sur la refonte du PLU, le Conseil de quartier est invité à remplir un cahier d'acteur.

Elle propose de présenter le document préparé par le groupe de travail sur le PLU. Elle rappelle que cette phase de concertation aborde les aspects règlement, préconisations et contraintes pour l'obtention de permis de construire. Cette phase aborde donc principalement la construction ou la réhabilitation d'immeubles.

Après lecture du projet rédigé par le groupe de travail, plusieurs habitants font remarquer qu'ils ne sont pas d'accord avec l'expression du « souhait d'une mixité sociale plus importante sans recourir prioritairement à l'outil du logement social car il exclut les classes moyennes et les professions jugées prioritaires. » Un habitant précise qu'il estime que le manque de logements sociaux à Paris éloigne les personnes les plus pauvres de leur lieu de travail. Il rappelle également qu'il existe plusieurs niveaux de logements sociaux avec des conditions de revenus différentes qui peuvent aller jusqu'à 48.000€ pour une seule personne. Une habitante réagit en expliquant que selon elle, le fait d'exprimer que le Conseil de quartier souhaite une mixité sociale est suffisant.

Le Conseil de quartier demande quelle est la proportion de logements sociaux à Paris Centre. Il est répondu que sur la base des chiffres 2020, le taux de logements sociaux est de 11,4% dans le 1er arrondissement, de 6% dans le 2ème, de 8,3% dans le 3ème et de 14,5% dans le 4ème. Ces chiffres n'incluent pas les programmes importants livrés récemment dans le 1er (Samaritaine) et dans le 4ème (Morland)

Un habitant explique qu'il n'est pas favorable à désigner explicitement la cuisine asiatique au sein de la mono-activité bistrotière bien que celle-ci soit massivement présente dans le quartier. Il explique que, selon lui, le souhait du Conseil de quartier est de limiter au maximum cette mono-activité tout court et qu'il est inutile de préciser qu'il s'agit de cuisine asiatique.

Aujourd'hui dans la règlementation, il n'y a pas de différence entre le type de commerce. En conséquence, même dans les secteurs où les commerces sont protégés, la Mairie ne peut pas filtrer les types de commerces. Le plus haut niveau de protection permet tout de même de protéger l'artisanat.

Un habitant signale que d'après le PLU actuellement en vigueur la rue du Marché Saint Honoré est une rue où les commerces sont protégés (protection de type PPA). Il demande ce que cela implique réellement car il constate que les commerces de bouche y ont progressivement disparu. Un habitant explique que même si les commerces étaient réellement protégés, le prix des loyers ne permet pas aux commerces de bouche à faible marge d'obtenir une rentabilité satisfaisante.

Fernand DE OLIVEIRA fait remarquer que le Groupe de travail PLU s'est à son avis montré trop ferme sur certains sujets. Par exemple, s'il convient de protéger l'esthétique des quartiers patrimoniaux comme Louvre-Opéra, il estime que s'ils ne sont pas visibles depuis la rue, alors il ne faut pas interdire par principe l'installation de panneaux photovoltaïques. Il estime que s'il faut poser des contraintes, il faut aussi laisser une place à l'innovation. Il ajoute qu'aujourd'hui, il existe un pourcentage important de bureaux vacants à Paris Centre et qu'il faudrait proposer des solutions pour lutter contre.

Hélène DE BARMON propose de faire circuler le document aux membres du Conseil de quartier afin que chacun puisse dire s'il lui convient ou non. Elle invite les conseillers de quartier à faire un retour afin que l'équipe d'animation puisse modifier ce document afin qu'il reflète un consensus le plus large possible des conseillers de quartier Louvre Opéra.

### **Plan Climat**

Amina BOURI prend la parole pour informer le Conseil de quartier qu'une large concertation sur le Plan Climat s'est ouverte depuis le 11 octobre. Le nouveau Plan Climat sera mis en application à partir de 2024. Les conseillers de quartier seront invités à une réunion de travail sur une demi-journée, un samedi matin.

Les Conseils de quartier vont également être invités à une réunion de concertation sur le programme « éco-rénovons Paris + » qui sera très prochainement mis en place pour la rénovation du bâti.

### **Budgets**

Hélène DE BARMON rappelle que les budgets du Conseil de quartier sont de 3 305€ pour le budget de fonctionnement et de 8 264€ pour le budget d'investissement. Elle rappelle également qu'à titre exceptionnel, le Conseil de quartier bénéficie de 20 000€ supplémentaires sur le budget d'investissement, en raison de la prise en charge par la Mairie du projet de diagnostic acoustique territorial voté l'année dernière par le CQ.

Une habitante demande s'il est possible de financer du matériel de sport pour le CEASC, rue de la Sourdière avec le budget du Conseil de quartier. Alexandre BAUX-DE CASTRO répond que cette dépense ne peut pas être engagée avec le budget du Conseil de quartier car cela s'apparenterait à une subvention déguisée à une association.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de financer l'installation de pelles Starck. Amina BOURI répond qu'à date il n'y a plus de marché pour les pelles Starck mais que d'autres types de signalétiques peuvent être envisagés.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de financer le nettoyage des pelles Starck installées dans le quartier, avec son budget de fonctionnement.

Stéphane LEULLIER propose de réorganiser des visites de la BnF Richelieu. Amina BOURI explique qu'il faudra que les places ne soient pas proposées uniquement aux personnes du Conseil de quartier.

Marie BERTIN propose d'organiser des visites du Louvre.

Stéphane LEULLIER propose d'expérimenter des passages piétons sécurisés lumineux.

Hélène DE BARMON demande de faire un retour sur ce qui avait été voté l'année dernière : Le bal de la Bourse a bien eu lieu l'année dernière. Alexandre BAUX-DE CASTRO se renseigne sur son éventuelle organisation par la Mairie cette année.

Pot de Noël : il a bien eu lieu

« Au centre de l'été » : le projet a bien eu lieu. Il est possible de faire venir un des responsables associatifs pour faire un retour sur ce projet au Conseil de quartier.

L'installation de poubelles a bien été réalisée mais sur les budgets des services de propreté.

Le diagnostic acoustique territorial est bientôt terminé, il sera possible d'organiser une réunion de restitution avec BruitParif qui a mené cette étude.

L'installation devant la Fabrique de la Solidarité d'un banc votée par le Conseil de quartier est bien inscrite au plan de charge des services de voirie.

Hélène DE BARMON demande à chacun de proposer des idées pour les budgets de fonctionnement et d'investissement par mail. En fonction, du nombre de retours, une réunion de travail sera organisée sur les budgets. Elle demande s'il est possible d'envoyer à l'équipe d'animation la liste des projets proposés par les autres Conseils de quartier.

### **Points Divers**

Un habitant demande quelles sont les aides possibles de la Mairie pour raccorder son immeuble au chauffage urbain de la CPCU.

Agathe FAURE signale que, rue des Petits-Champs, au niveau de la BNF, un gros transformateur électrique qui semble alimenter la BnF Richelieu bloque le trottoir et oblige les piétons à passer sur la chaussée. Quand sera-t-il enlevé ?

Hélène DE BARMON informe le Conseil de quartier que la rue des Petits-Champs verra son trottoir agrandi du côté de la BnF Richelieu. Le détail du projet peut être retrouvé à l'aide de ce lien :

<https://cdn.paris.fr/paris/2022/10/17/a1d8f269ee720b2c61b7ac1cff7dface.pdf>

Une habitante demande si le trottoir sera surélevé devant l'entrée du laboratoire au croisement de la rue de Richelieu et de la rue des Petits-Champs. Il est répondu que ce n'est pas prévu car la remise à niveau serait trop coûteuse.

### **Liens utiles**

- ✓ [Lien vers les comptes-rendus :](#)
  - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ [Lien Twitter :](#)
  - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ [Lien vers l'OpenAgenda :](#)
  - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

La prochaine réunion se tiendra le 14 novembre à 19h à la Fabrique de la Solidarité.